

val de gâtine

Maison de santé : le projet détaillé

La dernière séance du conseil communautaire de Val de Gâtine s'est déroulée dans les locaux du Smited, à Montpalisir.

Maison de santé de Coulonges-sur-l'Autize. Approbation du programme pour consultation de la maîtrise d'œuvre: le projet doit être réalisé en extension du cabinet médical actuel. Récapitulatif des services proposés sur le site: cabinets médicaux pour six médecins généralistes, deux cabinets type médecin polyvalents pour les permanences de professionnels extérieurs et l'accueil de nouveaux professionnels. Le projet prévoit aussi deux cabinets infirmiers, deux cabinets d'ortho-

phonistes, un cabinet de pédicure-podologue, un bureau de télémedecine pour développer ce service et un cabinet d'infirmière Asalée.

Ombrelle. Approbation du programme détaillé du projet de l'évolution de l'Ombrelle (halte-garderie) située à Saint-Pardoux-Soutiers (passage en multi-accueil) qui permet de lancer la consultation de la maîtrise d'œuvre. La volonté du maître d'ouvrage est de créer une unité bâtie réalisée à partir de l'actuel bâtiment de l'Ombrelle, de la maison située sur la parcelle adjacente, en y ajoutant des extensions ou constructions neuves. Ceci permettant de créer une cohésion d'ensemble. Un schéma

fonctionnel a été élaboré à partir du recensement des attentes établi dans le diagnostic sensible.

Finances. Les comptes de gestion 2021 ont été votés par l'assemblée, suite à la présentation de Céline Delumeau et de Florence Xhaard.

Vote des taux de fiscalité. Le président a proposé de ne pas augmenter les taux de fiscalité.

Budget primitif. Il s'équilibre à 12.776.810 € en section de fonctionnement sur le budget principal. Et à 4.059.449 € en investissement.

Télétravail. La communauté décide d'instaurer le télétravail au sein de la communauté de communes à compter du 1^{er} avril 2022.